**Zeitschrift:** Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Band:** 52 (1981)

**Heft:** 5: Protection de la nature et du patrimoine

**Vorwort:** L'homme et son environnement naturel

Autor: Bruckert, Raymond

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

P34

# LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS Chambre d'économie et d'utilité publique Cinquante-deuxième année

Nº 5 Décembre 1981

#### SOMMAIRE

1. L'homme et son environnement naturel (103-104); 2. La Combe-Grède: une nouvelle réserve naturelle forestière (105-106); 3. L'origine du nom de La Combe Grède (107-109); 4. Quand la vieille forge se rallume... (110-111); 5. La «Regio» et ses principales institutions (112-117); 6. Chronique économique: l'indice des prix à la consommation en octobre et novembre 1981 (118-120).

# L'homme et son environnement naturel

Aux temps préhistoriques de la cueillette et de la chasse, les hommes, dont le nombre ne devait pas dépasser quelques millions pour l'ensemble de la planète (entre mille et deux mille fois moins nombreux qu'en ce dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle) vivaient littéralement en symbiose avec l'ensemble de la biosphère. Ce stade d'identification biologique et culturelle avec le grand Tout se maintint pendant près de deux millions d'années, du Zinjanthrope à l'aube du Néolithique.

Dès la découverte de l'agriculture, il y a quelque 8000 ans, la situation évolua brutalement. Alors qu'à l'époque des chasseurs et des cueilleurs l'homme avait besoin pour vivre d'un territoire de 1000 hectares, il ne lui en fallut plus que 100 après l'apparition des techniques culturales et d'élevage et, au cours de l'ère chrétienne, plus que 40.

Ce rétrécissement de l'espace vital explique la forte poussée démographique qui en découle. Les hommes qui, auparavant, faisaient corps avec leur environnement, prirent soudain conscience qu'ils pouvaient le modifier selon leur volonté. Aussi l'humanité passa-t-elle au début

de l'ère chrétienne à 200 millions d'individus, multipliant vraisemblablement par cent son effectif des temps paléolithiques... Bond formidable, révolution biologique qui conférait aux hominiens la primauté sur toutes les autres espèces. Cette prise de conscience du moi, symbolisée dans la Bible par la chute et l'exclusion du paradis, ouvrit toutes grandes les portes de la connaissance.

En 1650, le monde comptait 500 millions d'êtres humains, plus du double de ce qu'il avait au début de l'ère chrétienne; en 1820, un milliard (soit un doublement en 170 ans); en 1920, deux milliards (un nouveau doublement en 100 ans); en 1975, quatre milliards (un autre doublement en 55 ans!)... Et ce processus est encore dans sa phase d'accélération, épousant une courbe de configuration exponentielle.

Ainsi, à l'époque romaine déjà, il n'existait apparemment plus de paysages naturels en Suisse. Les défrichements avaient permis la multiplication des prairies, des champs, des routes; les coupes de bois et la pâture avaient à jamais modifié les forêts originelles.

La Révolution industrielle, contemporaine de l'explosion démographique de la race blanche, donna à l'exploitation de la planète une impulsion nouvelle par la mise en coupe réglée et toujours plus systématique des richesses naturelles, au'elles le fussent sous forme de aisements fossiles, de capital ligneux, de faune ou de flore. Amorcé dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, ce nouveau processus révolutionnaire évolue actuellement vers le saccage total, vers l'empoisonnement universel... Et cependant, l'humanité tout entière, réunie en foule compacte, ne tiendrait encore que dans un carré de 33 km. de côté!... Que serace dans deux décennies, lorsque nous serons plus de 6 milliards?

Cette fatalité qui pousse l'homme à une compétition sans cesse accrue, sans cesse exacerbée par de féroces antagonismes économiques, conduit non seulement à la destruction de l'environnement vital, mais à l'anéantissement du patrimoine, des biens culturels, voire de la culture, de l'identité même de l'individu qui perd ses rites, ses traditions, ses valeurs-refuge. Des gestes de l'artisan même, considérés comme sacrés à l'époque de l'homo faber, il ne restera bientôt plus que des traités d'ethnographie...

Aussi est-il temps de réagir, non pas en fonction d'un passéisme pleurnichard qui provoquait déjà les ricanements de Voltaire, mais dans un état d'esprit réaliste. La voiture est un mal bienfaisant, l'avion est une calamité utile, l'électricité est un «fluide» souvent couvert d'opprobre mais combien nécessaire, etc. Notre société est assez puissante et assez riche pour maîtriser ses propres méfaits. Elle en a maintenant pleine conscience et, en dépit des contradictions qui nous gouvernent, elle est prête à faire des sacrifices.

C'est en 1909 que fut fondée la Ligue suisse pour la protection de la nature, fondation suivie, tout au cours du XXº siècle, par l'éclosion de nombreuses autres associations, dont la préoccupation – inavouée peut-être – était et reste d'empêcher le suicide collectif auquel l'humanité se préparait dans les heures fastes de la Révolution industrielle.

Il s'agit maintenant de relier patiemment tous les maillons épars dans la grande chaîne de solidité écologique et, de réserve naturelle en réserve naturelle, de site classé en site classé, de bâtiment historique en bâtiment historique, de tisser avec une minutie et un entêtement arachnéens un réseau toujours plus dense de lieux où l'homme peut se ressourcer et redécouvrir sa vraie dimension.

La nouvelle réserve naturelle forestière de la Combe-Grède est une démarche exemplaire à cet égard. L'ADIJ, membre de l'Association du parc jurassien de la Combe-Grède, association qui fêtera ses cinquante ans d'existence l'année prochaine, ne peut qu'applaudir à la décision prise par les autorités bernoises. L'excellente étude de Roger Châtelain «L'origine du nom de La Combe-Grède» est un véritable régal intellectuel pour tous les Jurassiens qui se préoccupent de leur terroir.

Quant au texte de Jo Prongué consacré à la renaissance de la vieille forge de Corcelles, c'est plus qu'un compte-rendu d'un cours de forge organisé par la section jurassienne de la Société suisse de travaux manuels et de réforme scolaire, c'est, par certains accents, un hymne au geste enfin retrouvé...

Raymond BRUCKERT président de la commission de protection de la nature et du patrimoine de l'ADIJ